

JE VEUX PARTIR EN VACANCES EN 2020

QUI VA M'AIDER À PAYER MES VACANCES ?



Depuis 2010, l'ANCV*
et le CCAH* aident
beaucoup de travailleurs
d'ESAT à partir en vacances :

- Des vacances tout seul
- Des vacances en groupe
- Un séjour en autonomie
- Un séjour accompagné
avec des encadrants

Pour payer mes vacances :

- J'utilise mon argent
- Je peux demander une aide à l'ESAT
- Je peux aussi demander une aide
à l'ANCV et au CCAH
- L'ANCV peut me donner de 100 € à 500 €.
Je demande des informations à l'ESAT

***l'ANCV** veut dire Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
CCA H veut dire Comité National Coordination Action Handicap
Le CCAH aide les projets pour le handicap.
Les projets améliorent la vie des personnes handicapées

LES TRAVAILLEURS
D'ESAT DISENT :

« Les vacances changent
des habitudes. On fait
beaucoup de rencontres. »

« J'ai des chèques vacances.
Les chèques vacances
payent mon billet de train.
Le reste, je le paye
moi-même. Avec l'aide,
je peux partir tous les ans
en vacances. »

« La 1^{ère} année de mon
travail, j'avais peur
de demander des chèques
vacances.
J'ai vu tous mes collègues
partir en vacances.
La 2^e année, j'ai demandé
des chèques vacances.
Ça a marché ! J'ai eu mes
chèques vacances. »

Ce document est écrit
en facile à lire et à comprendre.
Le facile à lire et à comprendre est une méthode
qui rend les informations accessibles à tous.

